



# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	32
Nombre de pouvoirs	6
Votants	38

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 050

### INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU ET

### ARRETES DE LA PRESIDENTE

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Avit-de-Tardes, au nombre de trente-deux sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 19 juin 2025.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX ; Nadine HAGENBACH ; Jean-Pierre LANNET ; Mireille LEJUS ; Bernard ROUGIER ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Marie-Hélène FOURNET ; Philippe ESTERELLAS ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS (à partir de 18h50 au début du point 4) ; Nadine RAVET ; Gérard SALVIAT (Suppléant de Thierry LETELLIER) ; Laurent LHERITIER ; Pascal MERIGOT ; Evelyne CHABANT ; Vincent PERRIERE (Suppléant de Laurence CHEVREUX) ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Jean-Pierre BARBE (Suppléant de Monique DEPEIGE) ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Guy BRUNET à Pierrette LEGROS ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Alexis TOURADE ; Didier TERNAT à Denis PRIOURET ; Alain DETOLLE à Valérie BERTIN ; Marina BONIFAS à Benjamin SIMONS (à partir de 18h50 au début du point 4).

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Annick BAUCULAT ; Philippe LEFAURE ; Jacques BŒUF.

Benjamin SIMONS (à partir de 18h50 au début du point 4).

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250626-2025\_050-DE

Madame Valérie BERTIN présente le rapport suivant.

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, la Présidente rend compte des attributions exercées par délégation et des travaux du Bureau exercés par délégation.

Ainsi, depuis le précédent conseil, les délibérations de Bureau suivantes ont été prises :

- **Délibération N° 2025-B-009** du 26 mars 2025 : Cessions de biens mobiliers,
- **Délibération N° 2025-B-010** du 26 mars 2025 : Demande d'aide DETR 2025 – Acquisition d'équipements informatiques et numériques – Annule et remplace la délibération 2024-B-048,
- **Délibération N° 2025-B-011** du 30 avril 2025 : Projet sobriété des usages – Attribution du marché de fournitures,
- **Délibération N° 2025-B-012** du 30 avril 2025 : Attribution du marché de travaux de réfection de la maison d'assistantes maternelles de Pigerolles,
- **Délibération N° 2025-B-013** du 30 avril 2025 : Cession d'un véhicule,
- **Délibération N° 2025-B-013 bis** du 30 avril 2025 : Cession d'un véhicule - Annule et remplace la délibération 2025-B-013 pour erreur matérielle,
- **Délibération N° 2025-B-014** du 30 avril 2025 : Demande de financement projet culturel - Département de la Creuse,
- **Délibération N° 2025-B-015** du 30 avril 2025 : Demandes de financement - CAF de la Creuse - Mise à jour des plans de financement,
- **Délibération N° 2025-B-016** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à l'AMAC 23,
- **Délibération N° 2025-B-017** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à Intercommunalités de France,
- **Délibération N° 2025-B-018** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à ADRT 23 Creuse Tourisme,
- **Délibération N° 2025-B-019** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à Ville et Métiers d'Art,
- **Délibération N° 2025-B-020** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à Initiative Creuse,
- **Délibération N° 2025-B-021** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à LAINAMAC,
- **Délibération N° 2025-B-022** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à l'établissement Agence Aménagement et Attractivité (AAA.23),
- **Délibération N° 2025-B-023** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema),
- **Délibération N° 2025-B-024** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 au Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER),

- **Délibération N° 2025-B-025** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à l'Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat (AREC),
- **Délibération N° 2025-B-026** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à l'association Fondation du patrimoine,
- **Délibération N° 2025-B-027** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 au Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES),
- **Délibération N° 2025-B-028** du 30 avril 2025 : Conventionnement avec France Active Nouvelle Aquitaine pour le dispositif la Fabrique à Initiatives,
- **Délibération N° 2025-B-029** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à l'association ALISO,
- **Délibération N° 2025-B-030** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 au réseau TELA au titre du dispositif LE DECAPSULEUR 23, incubateur de l'ESS Creusois,
- **Délibération N° 2025-B-031** du 30 avril 2025 : Adhésion 2025 à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Creuse (MEF 23),
- **Délibération N° 2025-B-033** du 21 mai 2025 : Demande de subvention pour une campagne de distribution de récupérateur d'eau,
- **Délibération N° 2025-B-034** du 21 mai 2025 : Location d'un véhicule polyvalent pour la Direction des Services Techniques,
- **Délibération N° 2025-B-035** du 21 mai 2025 : Demande de subvention à l'Etat pour le projet « Aisance Aquatique »,
- **Délibération N° 2025-B-036** du 21 mai 2025 : Demande de subvention à l'Etat pour le projet « Formation Aisance Aquatique ».

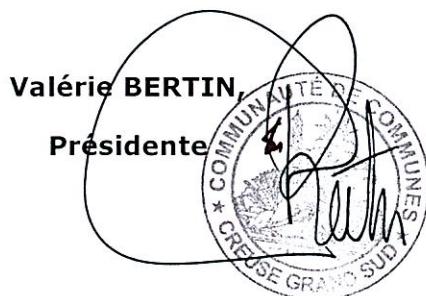
Par ailleurs, depuis le précédent conseil, aucun arrêté de la Présidente n'a été pris.

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède :**

- **PREND ACTE** de cette information.

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le



REÇU EN PREFECTURE  
le 03/07/2025  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-023-200044014-20250626-2025\_050-DE